

# L'ambroisie, un enjeu de santé publique ! Nous sommes tous concernés, chacun peut agir !

Cette plante envahissante dont le pollen est à l'origine de troubles allergiques multiples et graves (conjonctivites, rhinites, urticaire, eczéma et asthme) est devenue un véritable enjeu de santé publique avec des conséquences sanitaires et économiques fortes. Elle est inscrite dans la loi depuis 2016 comme espèce nuisible à la santé humaine.

Le territoire du Ruffécois est particulièrement touché par la présence de cette plante. Afin de lutter efficacement contre sa prolifération, le PETR du Pays Ruffécois en partenariat avec la FREDON et l'Agence Régionale de Santé mène des actions de sensibilisation, de prévention et de formation auprès des collectivités, du grand public et des scolaires.

## Comment reconnaître l'ambroisie ?

L'ambroisie à feuille d'armoise est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. La graine germe en avril-mai, émet son pollen à partir d'août avec un pic pollinique en septembre, produit ses graines en automne et disparaît en hiver.

Sa feuille verte des deux côtés est profondément découpée ; elle n'émet aucune odeur lorsqu'on la froisse. Sa tige est plutôt rougeâtre, ronde et velue.

Attention, une confusion est possible avec l'armoise commune dont la face inférieure de la feuille est gris argentée et qui dégage une odeur forte quand on la froisse.



Levée - Avril à mai



Croissance - Juin à août



Floraison - Août à octobre

## Où peut-on la trouver, comment se déplace-t-elle ?

Cette plante très prolifique préfère les espaces nus. On peut la trouver dans son jardin, sur les espaces publics (bords de route, chemins de campagne), dans les champs.

Les vecteurs essentiels de dispersion sont les pneus des véhicules, les eaux de ruissellement, les graines pour oiseaux, le déplacement de terre et de remblais infestés.

### Nous sommes tous concernés, agissons ensemble !

Si vous découvrez de l'ambroisie, vous devez signaler sa présence :

- ▲ Par smartphone, en téléchargeant l'application « signalement ambroisie »
- ▲ Par Internet à l'adresse <http://www.signalement-ambroisie.fr/>
- ▲ En informant votre mairie

Pour empêcher l'apparition et le développement de la plante :

- ▲ Évitez les sols nus
- ▲ Arrachez-la lorsqu'elle est peu présente : la meilleure période étant d'avril à mi-juillet avant la floraison

**L'ambroisie est une plante envahissante et dangereuse pour la santé. Détruisez-la !**

Plus d'info sur « l'Observatoire de l'ambroisie » : lien <http://www.ambroisie.info>